

# Services Cap Emploi

## VOLET PERSONNE HANDICAPÉE

**Faciliter l'embauche et l'intégration des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé et les établissements du secteur public (administrations d'Etat, collectivités territoriales, fonction publique hospitalière).**

### → **Qui peut en bénéficier ?**

Le service s'adresse aux personnes reconnues handicapées, inscrites ou non à Pôle Emploi, ayant besoin d'un accompagnement spécialisé, compte-tenu de leur handicap.

### → **Qui délivre le service ?**

Les conseillers du réseau Cap Emploi présents dans chaque département. Suivant les sujets, les conseillers peuvent faire appel à des prestataires (centre de bilan, organisme de formation...).

### → **Modalités et contenu du service**

Les conseillers apportent aides et conseils personnalisés à toutes les étapes du parcours d'insertion professionnelle :

#### ■ **Définition d'un projet professionnel :**

- Aide à la définition du projet professionnel en tenant compte des contraintes liées au handicap (bilan, période d'immersion en entreprise, ...).
- Mobilisation des aides financières (aides Agefiph, Pôle Emploi, Conseil régional, ...) pour mettre en œuvre le projet.

#### ■ **Formation :**

- Analyse des besoins et construction du parcours de formation.
- Aide à la recherche de financement et de l'organisme de formation.

## VOLET PERSONNE HANDICAPÉE

### ■ Recherche d'emploi :

- Conseils pour la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien de recrutement...).
- Proposition d'offres d'emploi.
- Mise en relation avec des employeurs du secteur privé ou public.

### ■ Intégration et suivi dans l'entreprise

- Suivi de l'embauche, pour s'assurer de l'intégration du collaborateur handicapé.
- Sensibilisation des collègues et de la hiérarchie à l'accueil du nouveau salarié.
- Information sur les aides et dispositifs existants pour conserver l'emploi en cas d'aggravation du handicap ou d'évolution du poste de travail.

### → Le plus

Un service de proximité, entièrement individualisé. Chaque personne handicapée est accompagnée par un référent unique tout au long de son parcours.

### → Comment bénéficier du service ?

Prendre contact avec le Cap Emploi dans votre département.